

<http://jesuschristenfrance.fr/la-republique-contre-la-france/article/la-colere-de-dieu-se-revele-du-haut-du-ciel-contre-toute-impiete-et-toute>

La colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes



- La République contre la France -
Date de mise en ligne : dimanche 15 mars 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

La colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes (Ro1,18)

« Je poursuis ce Carême , en ces temps d'épreuves par des références à des textes anciens ou récents, choisis pour leur vigueur, qui peut avoir quelque utilité, pour ceux qui, aujourd'hui, veulent témoigner de leur foi chrétienne, à temps et à contretemps, et ont à coeur de ne pas mourir idiots !

Pour aujourd'hui, des extraits de « l'Exhortation à la prière contre le Turc » de Martin Luther (1541) et le communiqué de Monseigneur Michel Aupetit, archevêque de Paris sur le projet de loi bioéthique (15 janvier 2020).

Avant de recommander quoique ce soit, Luther, en partant d'un verset de Saint Paul, « Le Nom de Dieu est blasphémé, à cause de vous, parmi les nations » (Ro2,24), décrit l'état de péché de son peuple :

« En effet pour commencer par le commencement, quelles sectes et hérésies se sont manifestées, plus malignes et plus maudites que les partisans de Müntzer [chef de la révolte paysanne de 1525], les zwingliens, les anabaptistes et bien d'autres, toutes sous le nom et la couleur de l'Evangile ! (...) Ensuite est venu le grand dieu Mammon ou avarice. Comme il s'est emparé, non seulement des paysans et des bourgeois, mais encore de la très grande noblesse, comtes, princes et souverains. Les nobles entendent avoir tout ce que les paysans et les bourgeois possèdent ; qui plus est, ils veulent être des princes. Les paysans, à côté des nobles, font renchérir le blé, l'orge et toutes choses, et suscitent des disettes injustifiées alors qu'à vrai dire, Dieu a fait croître tout en suffisance. Le bourgeois, dans son métier, taxe, lui aussi, ce qu'il veut et comme il le veut (...) De même aussi, le vol entre voisins est sans mesure. De même les ouvriers ou artisans ; comme ils se posent en maîtres ! (...) Et je n'oublie pas non plus les juristes. Le droit en est arrivé à ce point qu'il ne plaît à personne d'engager une controverse juridique, même si la cause est aussi claire que bonne que le soleil en plein midi. Je n'entends pas déguiser ma pensée, mais dire la vérité. La Cour d'appel impériale [à chacun de voir à quoi elle peut éventuellement s'appliquer en France aujourd'hui !], vois quelle catin du diable y règne, alors que, comme un joyau divin en pays allemand, elle devrait être l'unique espérance de tous ceux qui subissent l'injustice !

(...) Tu dis alors que devons-nous faire ? Devons-nous désespérer, renoncer à mouvoir bras et jambes et céder tout au Turc, sans aucune résistance ni défense ? Certes non ! Je n'ai pas d'ordre semblable à préconiser (...). À présent, si nous consentons à être aidés et conseillés, repentons nous et corrigeons les méfaits relatés plus haut...C'est pourquoi nous [prédicateurs] nous devons réprimander et blâmer hardiment du haut de la chaire le vice et le péché (...) et spécialement, les prédicateurs dans l'armée doivent exhorter, adjurer, implorer, menacer, sommer les hommes de guerre (...) car ils doivent savoir que nous ne luttons pas contre la chair et le sang, mais contre les diables dans l'enfer (...). En effet ils sont tes ennemis plus que nos ennemis (...). Car la parole que nous prêchons, croyons et confessons, est tienne et n'est pas nôtre, toute entière oeuvre de ton Saint-Esprit en nous. Le diable n'entend pas tolérer cela, mais, à ta place, être notre

La colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes

Dieu ; à la place de ta parole, susciter en nous le mensonge. Le Turc veut installer son Mahomet à la place de ton Fils bien-aimé, Jésus-Christ. En effet il blasphème contre Lui et dit qu'Il n'est pas un Dieu véritable, que son Mahomet est supérieur et meilleur qu'Il ne l'est (...). L'armée du Turc est, à proprement parler, une armée de diables. Aussi, ne vous fiez pas à votre arquebuse, à votre force ou à votre nombre, car les diables n'en ont cure. (...). Il nous faut apprendre à chanter, avec le psaume 44, « Je ne me fie pas à mon arc, et mon épée ne saurait me secourir, etc. ». Contre les diables, il faut que nous ayons les anges avec nous ; c'est ce qu'il adviendra si nous nous humilions, si nous prions Dieu et si nous avons confiance en sa Parole ».

Ce texte est intégralement traduit en français dans Les Ruvres de Martin Luther, tome VII, Éditions Labor et Fides, pp.269-293 (on le trouve aussi dans le tome II des Éditions Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, pp.683-709).

Si l'islam a de tout temps constitué un ennemi mortel de la foi chrétienne, les lois sacrilèges et complètement irrationnelles que certains États sont capables d'inventer, dont malheureusement celui qui gouverne actuellement la France fait partie, sont très exactement de même nature.

C'est pourquoi, sous ma seule responsabilité, je prends la liberté de publier le communiqué courageux de notre Archevêque de Paris du 15 janvier 2020, concernant la nouvelle loi de bioéthique, qui inclut, toujours selon mon interprétation, les lois précédentes et futures, autant d'insultes à la Loi naturelle et procédant toutes de la culture de mort. C'est une manifestation terrible du péché de l'orgueil humain, dénoncée par Luther dans la première partie de son texte et qui explique le châtement par le Turc :

« « Si nous nous taisons, les pierres crieront » (cf. Lc 19, 40).

Après avoir commencé à détruire la planète, allons-nous laisser défigurer notre humanité ? Qui osera élever la voix ?

À l'heure de l'examen par le Sénat du projet de loi bioéthique, une prise de conscience est urgente. Depuis des années, nous nous engageons toujours plus avant vers une dérive mercantile de pays nantis qui se payent le luxe d'organiser un trafic eugéniste avec l'élimination systématique des plus fragiles, la création d'embryons transgéniques et de chimères.

Comment se fait-il que notre société si soucieuse, à juste titre, du respect de l'écologie pour la planète, le soit si peu quand il s'agit de l'humanité ? Tout est lié.

Je le répète une fois encore : l'enfant est un don à recevoir, pas un dû à fabriquer. L'absence d'un père est une blessure que l'on peut subir, mais il est monstrueux de l'infliger volontairement.

Comme vient de le rappeler le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, il faut garantir au nom de la liberté le droit à l'objection de conscience dans ces domaines.

Il est encore temps pour le législateur de se ressaisir, d'oser dépasser les postures idéologiques et pour tous les citoyens de faire entendre la voix du bon sens, de la conscience et de la fraternité humaine. »

Personne, fut-il un chef d'Etat puissant, ne peut se moquer de Dieu et échapper à sa justice. Pire, il amène sur la tête de ceux qu'il gouverne et qui lui obéissent sans broncher, malheurs et désolations. Au cours de son histoire, la France a été plusieurs fois avertie des dangers qu'elle encourait à désobéir aux lois de Dieu : message du Sacré Coeur, le dernier de 1689 surtout, l'apparition de la Vierge à la Salette en 1846. On peut

La colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes

donc légitimement se demander si l'incendie de Notre Dame, les attentats à l'intérieur même de la préfecture de police, deux lieux emblématiques de la fondation même de la France ne constituent pas la preuve que le bras du Christ, devenu trop lourd pour être arrêté par la Vierge Marie, n'a pas fini par s'abattre sur la France. Et comme celle-ci, par ceux qui la gouvernent, persévère à défier Dieu, l'épidémie du coronavirus n'inaugure-t-elle pas ce qui peut être le début du châtement final ?

Parmi les précautions à prendre, et les moyens de défense sanitaire, ne faudrait-il pas rajouter aux prescriptions de la médecine, celles de la prophylaxie spirituelle et morale. Redoubler de piété, et de confiance dans la puissance des prières et des sacrements, guérison de l'âme et du corps. En y ajoutant la volonté d'écarter du pouvoir politique ceux qui ne cessent de porter malheur à la France et qui finiront par la tuer. Ce qui est maintenant sûr, c'est que, si comme je le crains, la nouvelle loi de bioéthique passe, ses partisans apparaîtront très vite au grand jour comme des agents de morts enfin démasqués, en ajoutant aux victimes de leurs lois celles de la colère de Dieu qu'ils auront déchaînée et qui augmentera le nombre des morts.

Plus de cent personnes pourront faire leurs dévotions dans les temples de la République pour les élections municipales, mais elles n'auront pas le droit d'entrer dans les sanctuaires du Vrai Dieu ! »

Site source :

[Michel Viot](#)